

Présentation générale des concepts

I.1 Le cadre conceptuel

Comme il est expliqué dans l'introduction générale, nous avons choisi comme cadre conceptuel la théorie interprétative de la traduction et les Modèles d'Efforts mis au point par Daniel Gile.

I.1.1 La théorie interprétative de la traduction (TIT)

Selon cette théorie, le principe de l'interprétation est essentiellement fondé non pas sur le transcodage ou la recherche d'équivalents linguistiques, mais sur la compréhension du sens du discours source, suivie d'une reformulation à partir de ce sens (Seleskovitch, 1968 et Seleskovitch et Lederer, 1989 [2^e éd. 2002]). Transmettre le *vouloir dire* du discours original est un point essentiel de cette théorie. L'expression linguistique dans la langue d'arrivée dépend non pas de la forme du discours dans la langue de départ, mais de la manière permettant de transmettre le sens aux destinataires qui soit la plus appropriée en fonction de leur culture, du génie de la langue d'arrivée et de la situation. Autrement dit, les langues dont se servent les trois acteurs en interprétation de conférence (orateur, interprète et auditeurs) sont un instrument de travail, mais ne sont pas, en soi, un but à atteindre. La langue est un moyen grâce auquel l'interprète fait comprendre à l'interlocuteur le message qui lui est adressé (Seleskovitch, 1968 : 35). Danica Seleskovitch assure que l'interprétation de conférence infirme la conception naïve des langues selon laquelle les mots dont celles-ci sont composées seraient des signes au contenu identique d'une langue à l'autre, et par conséquent aisément transcodables (*Ibid.*, 33). L'interprétation de conférence ne consiste pas en une traduction orale de mots, mais elle dégage un sens qu'elle rend explicite pour autrui ; c'est à la fois une exégèse et une explication (*Ibid.*, 34). La traduction par équivalences linguistiques n'est pas exclue pour autant. Elle s'applique notamment à certains termes standard et à certaines expressions transposables plus ou moins directement, mais elle ne constitue pas la démarche fondamentale.

D. Seleskovitch résume les problèmes fondamentaux que rencontre l'interprète en quatre points : problèmes de compréhension, de connaissances, de communication et problèmes linguistiques (*Ibid.*, 36). Selon elle, le processus d'interprétation se déroule en trois étapes :

1. Audition d'un signifiant linguistique chargé de sens ; appréhension (langue) et compréhension (pensée et communication) du message par analyse et exégèse.
2. Déverbalisation : oubli immédiat et volontaire du signifiant pour ne retenir que l'image mentale du signifié (concept ou idée). D'après Colette Laplace (1995 : 273), la déverbalisation est une phase qui se déroule concomitamment à la compréhension.
3. Production d'un nouveau signifiant dans la langue cible (LC), qui doit répondre à un double impératif : exprimer tout le message original et être adapté au destinataire (Seleskovitch, 1968 : 35). La reformulation en langue d'arrivée s'effectue à partir du sens et non pas de la structure linguistique ou des choix lexicaux précis du discours original. Cela permet de proposer une interprétation plus compréhensible et plus convaincante pour ceux qui l'écoutent que ne le serait une interprétation-transcodage.

Nous avons choisi ce cadre conceptuel parce qu'il nous semble plus ou moins faire l'objet d'un consensus parmi les interprètes de conférence à travers le monde. En effet, la philosophie fondamentale sous-jacente à la TIT est largement dominante au sein des grandes écoles d'interprétation approuvées par l'AIIIC en ce qui concerne la nature de l'interprétation, les langues de travail, les compétences générales, etc.

Dans cet esprit, l'AIIIC et l'ESIT postulent qu'il faut travailler vers une langue que l'on maîtrise parfaitement bien, donc une langue maternelle. Pour D. Gile et d'autres chercheurs en interprétation, la préférence de l'AIIIC pour le travail vers la langue « A » (parfaitement maîtrisée) plutôt que vers une langue « B » peut se justifier si l'on considère que la sélection des unités lexicales (les mots) et la composition des phrases en langue maternelle demandent moins de temps et de ressources attentionnelles qu'en une langue seconde. On suppose, autrement dit, que la production en langue « B » mobilise une plus grande quantité de ces ressources attentionnelles et augmente ainsi le risque de saturation cognitive, ce qui se traduit généralement par des fautes et maladresses de langue, ainsi que des fautes de sens et des omissions.

I.1.2 Le Modèle d'Efforts de l'interprétation simultanée

Pour les besoins de notre propre analyse, nous avons souhaité prolonger ces principes généraux en adoptant le cadre conceptuel des Modèles d'Efforts de D. Gile (1988 *a*, 1995 *a*, 1999 et 2009), et notamment le Modèle d'Efforts de l'interprétation simultanée. En effet, notre choix s'est porté sur ce Modèle, qui constitue le deuxième pilier de notre cadre

conceptuel, parce qu'il a été mis au point dans le but d'expliquer les défaillances des interprètes lorsque celles-ci ne résultent pas d'un simple manque de connaissances linguistiques ou thématiques. Il se base sur une analyse de l'interprétation au regard des contraintes cognitives, contraintes dont l'existence fait elle aussi l'objet d'un consensus quasiment généralisé parmi les interprètes. Nous pensons que ce Modèle nous sera particulièrement utile pour analyser les défis que pose l'interprétation en langue arabe. Le Modèle d'Efforts met l'accent sur la pression cognitive à laquelle sont soumis les interprètes, notamment lors de la production par l'orateur du discours en langue source (LS). S'appuyant sur des connaissances psycholinguistiques robustes, D. Gile estime que les trois « Efforts » (écoute et analyse, mémoire à court terme et production) qu'il envisage dans le cadre de ses Modèles d'Efforts ne s'apparentent pas à des opérations automatiques, mais sont au contraire des opérations qui consomment des ressources attentionnelles. Ses Modèles prévoient des phénomènes de saturation cognitive ainsi que les effets susceptibles d'en découler (maladresses, impropriétés, prononciation incorrecte, etc.) pouvant affecter la structure de la phrase, la grammaire ou encore les mots individuels. Ces mêmes Modèles expliquent également les tactiques permettant de prévenir la saturation cognitive. Ils postulent en effet un mécanisme de concurrence entre les trois Efforts de base (Gile, 1988 *a* : 5) à même d'expliquer les limites et les défaillances de l'interprète, qui ne sont que rarement mentionnées dans les publications en traductologie (Gile, 1995 *a* : 81).

Ces défaillances se manifestent sur la forme et le fond du discours produit par l'interprète. Au niveau de la forme, D. Gile note une dégradation dans la qualité de la voix, de l'énonciation et de l'accent (interférence avec la langue de l'orateur), ainsi que dans la qualité prosodique et linguistique de l'interprétation (fautes et maladresses de langue sur les plans lexicologique, terminologique, grammatical, stylistique et pragmatique). Quant au fond, le discours restitué présenterait des omissions non justifiées, des ajouts d'informations ou une déformation de l'information. En outre, les facteurs environnementaux, les connaissances linguistiques extérieures et la compréhension de l'interprète semblent ne pas suffire à expliquer tous les incidents susceptibles de se produire lors de l'interprétation. En effet, l'observation montre que les erreurs des interprètes surviennent souvent sur des segments de discours qui ne présentent aucune difficulté apparente. Nous résumons ci-dessous certaines des contraintes auxquelles doit faire face l'interprète (Gile, 1995 *a* : 89) :

- le principal facteur de difficulté en interprétation est la pression du temps ;

- l'interprète énonce des idées qui ne sont pas les siennes et dont il vient juste de prendre connaissance, il doit souvent commencer à interpréter une idée avant même de l'avoir saisie dans sa totalité ;
- il est astreint à la fidélité au discours de l'orateur ;
- il n'a que quelques fractions de seconde pour préparer son discours ;
- son horizon ne dépasse guère la phrase, voire un segment de phrase dans le discours de l'orateur ;
- son attention est fortement partagée puisqu'il doit à la fois interpréter et écouter la suite du discours ;
- il doit lutter contre les interférences linguistiques que risque d'engendrer la présence simultanée de deux systèmes linguistiques actifs.

Les Efforts en interprétation simultanée sont au nombre de quatre (Gile, 2009 : 160-175 et 1995 *a* : 93-108) :

1. **L'Effort d'écoute et d'analyse** : il comprend les opérations mentales qui interviennent entre la perception du discours et le moment où l'interprète attribue un sens au segment du discours qu'il entend. Cette phase comporte des opérations multiples formant un enchaînement complexe. Lors de l'écoute d'un segment de discours, les sons émis pour le vocaliser peuvent varier, non seulement d'un locuteur à un autre, mais aussi d'un moment à un autre chez le même locuteur. Cela augmente la difficulté de compréhension du discours par l'interprète (Gile, 2009 : 160-161 ; 1995 *a* : 94). Cependant, l'apport linguistique du contexte ainsi que le bagage extralinguistique de l'interprète jouent un rôle décisif dans la compréhension de la parole. Dans la compréhension du discours oral, certains éléments influencent l'interprète :
 - le temps (car l'analyse des sons captés prend un certain temps) ;
 - l'attention et l'analyse des signaux qui exigent une capacité de traitement importante ;
 - la capacité de mémoire à court terme de l'interprète et son niveau de connaissances (si ces connaissances sont inférieures à celles des orateurs, l'Effort de compréhension du discours tend en effet à consommer plus de capacité de traitement). En règle générale, l'orateur adapte son discours aux connaissances – linguistiques ou extralinguistiques – de son auditoire et non à celles de l'interprète.

2. **L'Effort de production du discours** : il englobe les opérations mentales qui interviennent entre le moment où l'interprète décide de transmettre une information et le moment où il la produit vocalement ou par signes, dans l'interprétation vers une langue des signes. Cet Effort ne relève pas d'un automatisme, car plusieurs facteurs sont susceptibles de modifier la capacité de traitement qu'il requiert (Gile, 1995 a : 97) :
- l'éventualité que les connaissances de l'interprète soient inférieures à celles de l'orateur, ce qui rend alors la réorganisation du message en LC plus difficile – car lorsque le vocabulaire est spécialisé, il est moins disponible chez l'interprète que chez l'orateur spécialiste ;
 - l'obligation de parler au rythme de l'orateur plutôt qu'au rythme naturel de l'interprète, ce qui constitue une lourde contrainte ;
 - la nécessité pour l'interprète de commencer la reformulation en LC avant même d'avoir entendu l'idée dans sa globalité en LS ;
 - la lutte consciente contre les interférences linguistiques provenant de la LS.

Sous certains aspects, la production du discours se voit toutefois facilitée par la situation particulière de l'interprète travaillant en simultanée :

- L'interprète est souvent en mesure de suivre la syntaxe de la phrase en LS, et a donc moins de décisions syntaxiques à prendre que l'orateur. Toutefois, une telle tactique présente un réel danger : se contenter d'un calque syntaxique risque d'aboutir à un énoncé peu naturel et peu compréhensible en LC. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le calque est déconseillé, voire formellement interdit pendant le cursus de formation à l'interprétation. D. Gile remarque cependant que, dans la pratique, il intervient assez souvent.
- Sur le plan lexical, l'accès aux mots et aux termes techniques en LC peut se voir facilité par les choix déjà réalisés par l'orateur, surtout quand les termes employés en LC sont phonologiquement proches de ceux employés en LS. Il y a, là aussi, un risque d'interférence linguistique, mais l'effet facilitateur est important – voire capital lorsqu'il s'agit, par exemple, de terminologie scientifique.

Notons toutefois que l'interprète arabophone travaillant avec le français (ou l'anglais) bénéficie rarement des avantages potentiels que nous venons de mentionner : d'une part, la syntaxe de l'ALM est assez éloignée de celle du français, d'autre part, phonologiquement parlant, il n'y a – à quelques exceptions près – pas de proximité entre les termes spécialisés utilisés en l'ALM et en français.

3. **L'Effort de mémoire à court terme** comprend les opérations liées au stockage en mémoire de segments de discours entendus jusqu'à leur restitution en LC. Cet Effort intervient pour quatre raisons :

- Des raisons physiques : un certain temps s'écoule en effet entre le son entendu et le discours restitué.
- Des raisons tactiques : l'interprète attend avant de restituer un segment de discours pour se donner le temps de mieux comprendre grâce au contexte.
- L'existence de différences syntaxiques entre la LS et la LC.
- L'occurrence dans le discours original de segments denses ou difficiles à reformuler, ce qui fait prendre du retard à l'interprète, qui doit alors recourir à un stockage en mémoire.

À l'instar des deux autres Efforts, l'Effort de mémoire est une opération non automatique, dans la mesure où l'interprète est contraint de stocker des informations en mémoire pour les réutiliser ensuite. Cet Effort est particulièrement critique en simultanée et explique bon nombre de difficultés que rencontre l'interprète. La capacité de stockage de la mémoire de travail est en effet limitée, et cette contrainte a des incidences sur les tactiques que celui-ci met en œuvre lors de la production.

4. **L'Effort de coordination des trois Efforts précédents** : cet Effort est très important sur le plan cognitif. Si plus de deux activités non automatiques ont lieu simultanément, la capacité de traitement requise doit non seulement couvrir les besoins de ces activités prises individuellement, mais aussi ceux de l'activité de coordination de ces mêmes activités.

Ainsi le Modèle d'Efforts de l'interprétation simultanée se présente-il sous la forme suivante :

$$E + M + P + C = T, \text{ où :}$$

E	Besoins en capacité de traitement de l'Effort d'écoute et d'analyse.
M	Besoins en capacité de traitement de l'Effort de mémoire à court terme.
P	Besoins en capacité de traitement de l'Effort de production du discours en LC.
C	Besoins en capacité de traitement de la coordination des trois Efforts.
T	Capacité de traitement totale nécessaire.

La capacité de traitement nécessaire à chaque Effort est variable. Aussi, le Modèle prend véritablement un sens sous la forme suivante :

$$E + M + P + C = T < D \text{ (capacité de traitement totale disponible)}$$

Pour que l'interprète puisse accomplir sa tâche, il faut que la capacité de traitement totale nécessaire (T) soit inférieure ou égale à la capacité disponible (D). Or, il arrive que la capacité totale disponible (D) soit suffisante mais que la part affectée par l'interprète à l'un des Efforts soit insuffisante. C'est pourquoi, il convient d'ajouter d'autres conditions de fonctionnement :

$$E < D (E) ; M < D (M) ; P < D (P)$$

Où D (E) = capacité de traitement disponible pour l'Effort d'écoute et d'analyse pour la tâche que l'interprète doit accomplir au moment concerné, etc.

I.1.2.1 Les défaillances selon le Modèle d'Efforts de la simultanée

Au-delà des défaillances provenant d'une méconnaissance de la langue ou du thème abordé, et outre les problèmes techniques d'écoute et de visualisation, les Modèles d'Efforts permettent d'expliquer deux cas de défaillance (Gile, 1995 a : 101). D'abord, le cas de la saturation : quand le total des besoins dépasse le total disponible ($D < T$) ; dans une telle situation, l'un des Efforts à fournir, au moins, ne dispose pas de la capacité nécessaire au traitement du segment qui le concerne au moment voulu. Le deuxième cas est celui du déficit individuel : lorsque l'un des Efforts ne dispose pas d'une capacité de traitement suffisante pour exécuter la tâche dans laquelle il est engagé, alors que la capacité totale disponible est pourtant supérieure au total des besoins. Autrement dit, l'inéquation : $E + M + P + C = T < D$ est bien réalisée, mais l'une (voire plusieurs) des inéquations suivantes : $E < D (E) ; M < D (M) ; P < D (P)$ ne l'est pas. Ce déficit survient surtout chez les étudiants qui n'ont pas encore acquis la maîtrise de leur capacité de traitement, mais aussi parfois chez des professionnels chevronnés.

I.1.2.2 L'hypothèse de « la corde raide »

Selon cette hypothèse, compte tenu de l'accumulation de la charge cognitive qui pèse sur la compréhension du discours en LS et sur la production en LC, et compte tenu également des efforts de mémoire à court terme qu'appelle l'exercice, l'interprète tend à travailler à proximité de la saturation cognitive. Le cerveau de l'être humain a une capacité de traitement limitée, et l'interprète, à la moindre erreur, risque de perdre l'équilibre qu'il maintient entre ces Efforts (Gile, 1999 et 2009 : 182-183).

D'après D. Gile, la grande majorité des défaillances des interprètes professionnels est due à ces phénomènes de saturation cognitive plutôt qu'à un manque de connaissances dans

l'absolu. Lors d'une étude expérimentale, D. Gile (1999) a demandé à dix interprètes professionnels d'interpréter un même discours en simultanée à deux reprises. La deuxième fois, leur produit présentait globalement moins de fautes et d'omissions que lors de la première, mais y apparaissaient en revanche de nouvelles omissions et fautes dans les segments qui avaient pourtant été correctement interprétés dans la première version.

Selon D. Gile, ces résultats renforcent l'hypothèse de « la corde raide » dans ses Modèles d'Efforts, parce que ces fautes et omissions ne semblent pas liées à des difficultés particulières que présentaient les segments interprétés : elles proviennent plus vraisemblablement du fait que les interprètes travaillent à proximité de la saturation cognitive. De telles conditions de travail rendent l'interprète vulnérable aux moindres variations et peuvent générer une baisse d'attention, ou encore des fautes dans la gestion de la capacité de traitement disponible.

I.1.3 Le Modèle Gravitationnel

Dans ce Modèle, chaque connaissance linguistique (lexicale, syntaxique, etc.) se situe sur une orbite plus ou moins proche du centre du système. La proximité de l'orbite par rapport au centre reflète la disponibilité de cette connaissance : plus la connaissance est proche du centre, plus elle est disponible. Ce Modèle offre ainsi un cliché instantané de l'ensemble des connaissances mobilisables par l'interprète, dont la disponibilité est très variable. À tout moment, et pour chacune des langues qu'il connaît, tout locuteur peut être caractérisé par au moins deux systèmes gravitationnels distincts : l'un valant pour l'écrit, et l'autre pour l'oral. (Gile, 2005 a : 184).

Le plus important pour un Traducteur est la dynamique de la disponibilité linguistique. Celle-ci n'est pas statique et peut connaître des modifications de courte durée assez brusques (liées au stress ou à la fatigue) qui peuvent momentanément réduire cette disponibilité. Ce phénomène de *restriction lexicale* est certes bien connu, mais D. Gile évoque quant à lui des variations à plus long terme dans la disponibilité des connaissances linguistiques (*Ibid.*, 185). Selon lui, deux lois sont à la base de telles variations :

- La dérive centrifuge : elle repose sur le postulat selon lequel des connaissances non sollicitées tendent à perdre leur disponibilité (à dériver vers la périphérie du système). Cette dérive est en général lente, et ne se fait sentir qu'au bout de quelques semaines lorsque le Traducteur se retrouve à devoir chercher ses mots – y compris dans sa langue maternelle.

- L'effet centripète : il s'agit, par contraste, d'une augmentation de la disponibilité liée à l'utilisation effective des connaissances. Cet effet est très rapide et peut se faire sentir instantanément ou presque (*Ibid.*, 185-186).

I.2 Compétence de l'interprète de conférence : principes généraux

Dans cette section, nous passons en revue les principes généraux relatifs à la compétence en matière d'interprétation de conférence. Nous mettrons l'accent sur les compétences linguistiques de l'interprète en présentant notamment le système de classification des langues en « A », « B » et « C » selon l'AIIC. Les besoins en termes de disponibilité des langues actives y sont également expliqués au regard des Modèles d'Efforts et du Modèle Gravitationnel, quelle que soit la paire de langues en question. Ce passage en revue de la littérature nous a semblé important car il nous permettra d'analyser plus loin (chapitre II) les problèmes qui se posent aux interprètes arabophones travaillant vers l'arabe.

Commençons par définir la compétence en Traduction (interprétation et traduction). D. Gile (2009 : 6) définit ce terme comme suit : la Traduction est la performance de la fonction consistant à exprimer dans une langue ce qui a été exprimé dans une autre, dans le but de permettre la communication ou dans un autre objectif. La compétence, dans ce cas-là, consiste essentiellement à maîtriser le savoir-faire nécessaire à la transmission de « ce qui a été exprimé ». Or, cette performance pose des problèmes à deux niveaux : celui de la compréhension du discours en LS et celui de la reformulation linguistique dans la LC (*Ibid.*). Aussi, convient-il de ne pas considérer qu'une seule compétence est nécessaire pour accomplir l'acte de traduire. D. Gile (*Ibid.*, 8-9) évoque la nécessité pour les Traducteurs d'avoir une bonne maîtrise de leurs langues actives. Ils doivent également avoir une bonne connaissance passive de leurs autres langues de travail et une connaissance suffisante des sujets à aborder. Cette définition met donc en lumière la nécessité pour le Traducteur d'acquérir trois compétences de base :

- une bonne maîtrise des langues de travail (compétence linguistique) ;
- une excellente capacité de compréhension (cognitive) ;
- une solide culture générale.

De nombreuses publications soulignent la complexité de ces diverses compétences, ce qui rend ces dernières difficiles à définir (Hurtado Albir, 2010). Parmi les travaux ayant abordé ce sujet (en lien avec la traduction écrite), citons ceux de Don Kiraly (2000 et 2006), de Juliane

House (1986), de Jean Vienne (1998), de Amparo Hurtado Albir (2008 et 2010), ainsi que ceux de Jean-René Ladmiraal et Marie Mériaud (2005).

Selon et Yániz Concepción et Lourdes Villardón (2006 : 23⁵), une compétence est « l'ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes nécessaires pour exercer un métier donné et la capacité de mobiliser et d'appliquer ces ressources dans un environnement précis pour produire un résultat précis ». Ce qui attire l'attention dans cette définition, c'est l'insistance sur *l'environnement précis* dans lequel le Traducteur exerce son métier.

Pour l'interprétation de conférence, les chercheurs distinguent souvent les deux termes : « aptitude » et « compétence ». L'aptitude englobe les capacités préalables dont devrait disposer le candidat avant même d'entamer sa formation. Parmi les nombreuses publications ayant traité ce sujet, il convient de citer celles de Walter Keiser (1965 et 1978), de David Bowen et Margareta Bowen (1989), de Patricia Longley (1989), de John B. Carroll (1978), de David Gerver *et al.* (1984), de Brooke N. Macnamara *et al.* (2011), de Mariachiara Russo (2011) ainsi que celle de Franz Pöchhacker et Minhua Liu (2014).

La notion de compétence, en revanche, renvoie au savoir-faire à acquérir au cours de la formation et dans le cadre professionnel (Seleskovitch, 1968 ; Goldman-Eisler, 1972 ; Gerver, 1976 ; Seleskovitch et Lederer, 1989 [2^e éd. 2002] ; Gile 1995 *a* et 2009 ; Kalina, 2000 et 2002 ; Moser-Mercer, 2000 ; De Groot, 2000 ; Seeber, 2011 et Albl-Mikasa, 2012 et 2013 *a*). Si les expériences qu'ils ont menées et leurs démarches méthodologiques diffèrent, ces auteurs ont cependant en commun d'appréhender la question de la compétence en interprétation de conférence. Nous allons développer ci-dessous les différentes approches qu'ils proposent.

I.2.1 Classification des langues de travail en interprétation de conférence

Avant d'aborder en détail la compétence de l'interprète, nous souhaitons tout d'abord examiner la classification de ses langues de travail. À partir de quel seuil de maîtrise d'une langue pouvons-nous considérer qu'il s'agit d'une langue « B » plutôt que d'une langue « A » dans le cadre d'une recherche sur l'interprétation de conférence ?

⁵ Référence rédigée en espagnol et citée en français dans A. Hurtado Albir (2008 : 22).

L'AIIC⁶ estime que les interprètes s'expriment mieux et plus naturellement dans certaines langues que dans d'autres. Les langues dans lesquelles l'interprète *s'exprime naturellement* sont appelées les langues actives et celles qu'il comprend *parfaitement* mais qu'il ne parle pas naturellement sont appelées langues passives. L'AIIC classe ainsi les langues de travail des interprètes en trois catégories, comme suit :

- *La langue A est la langue maternelle (ou son équivalent) dans laquelle l'interprète traduit à partir de toutes ses autres langues de travail en consécutive et en simultanée. Il s'agit de la langue dans laquelle il s'exprime le mieux et dans laquelle il n'a aucune difficulté à exprimer y compris des idées complexes. Du point de vue de l'interprète, il s'agit d'une langue active.*
- *La langue B est une langue dans laquelle l'interprète s'exprime naturellement sans qu'elle soit sa langue maternelle. Il peut traduire dans cette langue (ces langues) à partir de l'une ou plusieurs de ses langues de travail mais il a la faculté de choisir le mode d'interprétation (consécutive ou simultanée). Du point de vue de l'interprète, il s'agit également d'une langue active.*
- *La langue C est une langue parfaitement comprise par l'interprète mais dans laquelle il ne traduit pas. Il interprète à partir de cette langue (ces langues) dans sa langue active (ses langues actives). Du point de vue de l'interprète, il s'agit, donc, d'une langue passive.*

Mais qu'est-ce au juste qu'une « langue maternelle » ? P. Longley (1989 : 106) estime qu'il est parfois difficile de la définir, mais la considère comme la langue avec laquelle l'interprète est à l'aise le plus souvent quand il interprète, et vers laquelle il est le plus souvent amené à interpréter. C'est son principal outil de travail, la langue qu'écoute son auditoire et par laquelle ce dernier juge de sa compétence. P. Longley note aussi que le degré de maîtrise de la langue maternelle de l'interprète peut s'améliorer au cours de sa formation et qu'il peut s'avérer décisif lorsqu'il faut choisir entre deux candidats à qualifications égales (*Ibid.*). D. Gerver *et al.* (1984 : 17-18) proposent également des définitions pour les langues de travail de l'interprète de conférence :

« An interpreter's languages are classified as either active or passive. An active language is a language *into* which he/she interprets (target language), usually the mother tongue. A passive language is one *from* which he/she interprets (source language), that is a second or

⁶ <http://aiic.net/p/4004>. Consulté le 08 août 2018.

third language, usually acquired after puberty. Active languages need to be spoken fluently, but not passive languages. Active and passive languages, however, need to be understood perfectly. Most international organizations normally require an interpreter to be competent in three languages—one active, and two passive ».

D. Seleskovitch (1968 : 128) considère que le « B » correspond à ce qu'elle appelle « connaissance parfaite d'une langue, sans qu'elle puisse pour autant être assimilée à la langue maternelle ». Mais qu'est-ce qu'une connaissance parfaite d'une langue ? Elle explique sur ce point :

« Si le B utilisé comme langue d'expression peut faire illusion en interprétation consécutive où l'on a un certain temps pour restructurer la forme de l'information que l'on transmet, il n'en va plus de même en interprétation simultanée, où seul un conditionnement linguistique total permet d'utiliser les expressions dans lesquelles les auditeurs reconnaissent immédiatement et sans hésitation leur propre langue, ce qui les laisse libres de faire porter leur attention sur le contenu du message » (*Ibid.*, 128-129).

L'AIIC affirme également que :

« Comprendre et parler une langue sont deux notions différentes. Cette différence est la clef du classement que les interprètes de conférence font de leurs langues de travail. Non seulement les interprètes parlent parfaitement leur langue maternelle mais ils comprennent parfaitement une ou plusieurs autres langues et les cultures qui les sous-tendent. Il se peut qu'ils ne parlent pas toutes ces langues avec la même aisance. (...) L'interprète, quant à lui, doit toujours trouver le mot juste en toutes circonstances même si celles-ci sont difficiles ».⁷

Pour ce qui est de notre thèse, les descriptions ci-dessus correspondent-elle vraiment au cas de la langue arabe pour tous les interprètes arabophones ? Ces interprètes parlent-ils *parfaitement* et *naturellement* l'ALM ? D. Seleskovitch (1968 : 224) affirme également qu'à interprètes de niveau égal, l'interprétation vers le « A » (la langue maternelle) est toujours supérieure à l'interprétation vers le « B » (qui est une langue acquise) ; autrement dit, que l'interprète qui travaille vers une langue « étrangère » n'est pas aussi bon que lorsqu'il travaille vers sa langue maternelle. Elle ajoute :

⁷ <http://aiic.net/p/4004>. Consulté le 08 août 2018.

« Dans une langue acquise, il est difficile de jeter un pont jusqu'aux auditeurs. On sait « ce » qu'est le message, mais l'intelligibilité des formules utilisées souffre d'une capacité d'expression limitée, et l'auditeur ne reconnaissant pas toujours comme sienne la langue qu'il entend, ne comprend pas toujours l'intégralité du message » (*Ibid.*, 225).

En tout cas, la question de classification des langues en interprétation de conférence ne semble pas faire l'unanimité parmi les chercheurs. D. Gile (1995 *a* : 187) critique la classification que donne D. Seleskovitch des langues de travail et trouve que l'équivalence par rapport à la langue maternelle n'est pas justifiée. Il estime que :

« La classification des langues de travail en « A », « B » et « C » soulève depuis de nombreuses années des controverses parmi les membres de l'AIIC ; les désaccords sont imputables à une certaine inadéquation des définitions théoriques à une réalité complexe, fluctuante et difficilement mesurable, ainsi qu'à l'absence de données précises et fiables sur les liens entre le profil de la compétence linguistique de l'interprète et la qualité de son travail, (...). Néanmoins, aucune solution de remplacement acceptable n'a été trouvée jusqu'à présent » (Gile, 1985 *b* : 321).

I.2.2 Les compétences en interprétation de conférence

Lors des toutes premières recherches menées dans le domaine de l'interprétation de conférence, les auteurs étaient des praticiens et non pas des chercheurs au sens strict du terme. Leurs écrits étaient plutôt d'ordre prescriptif. En parlant des qualités nécessaires à l'interprète, Jean Herbert (1952 : 5), par exemple, estime que :

« Les qualités essentielles de l'interprète sont d'une part une possibilité d'être « passivement » réceptif, c'est-à-dire d'absorber docilement et sans réaction les idées exprimées par l'orateur, et d'autre part une vivacité d'esprit (qui chez la plupart se manifeste par de promptes réparties) dans ce que l'on pourrait appeler un tennis mental rapide ».

Il évoque aussi la nécessité de disposer d'une bonne mémoire et d'un énorme vocabulaire. Selon D. Gile (1995 *a* : 31-32), la notion de vivacité peut paraître vague ; quant à avoir une bonne mémoire, le caractère indispensable de cette qualité ne fait plus l'unanimité parmi les chercheurs.

Lors du colloque de Paris (1965) sur l'enseignement de l'interprétation, Christophe Morawitz (1965 : 1) a souligné à l'époque que les critères de l'interprétation n'étaient pas encore clairement définis. Il identifiait, pour sa part, les compétences suivantes : connaissances linguistiques approfondies, culture générale et familiarisation avec des domaines tels que la philosophie, l'histoire, l'économie ou encore de solides connaissances littéraires en relation avec les langues utilisées.

L'interprète de conférence, quelles que soient ses langues de travail, n'est pas un « phénomène » ni un génie, mais un individu qui, soit instinctivement soit à la suite d'une formation, met en œuvre ses connaissances des langues d'une certaine manière. Sa réussite (ou son échec) dans le cadre professionnel dépend d'un certain nombre de compétences et de caractéristiques personnelles, comme cela est le cas dans de nombreuses professions (Longley, 1989 : 105). Selon certains chercheurs, dont B. Moser-Mercer, il convient de distinguer nettement les compétences de l'interprète d'une part, du processus d'interprétation dans lequel elles s'inscrivent d'autre part (Moser-Mercer *et al.*, 1997 : 133-135). Comme B. Moser-Mercer, M. Albl-Mikasa, (2013 *a*) distingue deux catégories : « compétence d'interprète » et « compétence d'interprétation ». La notion de compétence d'interprète renvoie à tout objet ou toute information que l'interprète aurait besoin de connaître afin d'être en mesure d'accomplir une tâche professionnelle précise (*Ibid.*, 19). La notion de compétence d'interprétation, en revanche, renvoie à l'acte d'interprétation lui-même, c'est-à-dire aux compétences spécifiques nécessaires à l'accomplissement de l'interprétation. Autrement dit, M. Albl-Mikasa fait un distinguo entre, d'une part, la compétence que l'interprète doit avoir avant et après l'interprétation et, d'autre part, la compétence que requiert l'acte d'interprétation lui-même. Il convient également de distinguer les compétences que l'on doit développer lors de la formation et celles que l'on développe pendant la pratique, au travail (Moser-Mercer, 2000 et Seleskovitch et Lederer, 2002). F. Pöchhacker (2004 : 166) définit la notion de « compétence » comme suit :

« Competence in interpreting can be defined as the congruence between task demands (performance standards) and qualification, and an understanding of the latter is crucial to professionalization in general and interpreter training in particular ».

Selon cette définition, il faut donc qu'il y ait une adéquation entre les exigences des normes de performance et la qualification de l'interprète. Théoriquement, la compétence de l'interprète renvoie à sa capacité à accomplir des tâches cognitives relevant de la médiation

dans le cadre d'une situation de communication bilingue (ou multilingue), avec un niveau de qualité extrêmement élevé (à même de satisfaire les attentes des auditeurs), et le plus souvent dans une équipe de plusieurs interprètes (Kalina, 2000 : 4-5). Pour S. Kalina, les compétences de l'interprète ne sont pas seulement mobilisées au moment où se déroule l'interprétation : elles le sont également lors de la préparation à l'acte d'interprétation lui-même, pendant l'interprétation et même aussi l'après-acte (*post-process*). Ces compétences se manifestent dans l'attitude générale, la flexibilité et la capacité de l'interprète à s'adapter, tant aux défis techniques qu'aux principes éthiques.

La recherche en interprétation de conférence a beaucoup évolué. Selon F. Pöchhacker (2004 : 166), il existe un nombre croissant de publications sur les capacités et l'expertise qui forment la compétence professionnelle de l'interprète. Ces capacités varient d'un interprète à un autre, tout comme l'appréciation et le traitement de l'expertise d'un interprète sont susceptibles de varier d'un chercheur à un autre. Nous avons remarqué que l'on trouve un plus grand nombre d'études théoriques que d'études empiriques sur ces thèmes, ainsi que sur quelques autres thèmes liés à l'interprétation de conférence.

Quel que soit le paradigme de recherche, les chercheurs s'accordent sur le fait que l'interprétation, notamment la simultanée, est une forme complexe de performance de discours où compréhension, production et opérations de traduction s'effectuent en parallèle (Tommola et Niemi, 1986 : 171 et De Groot, 2000 : 60). Ce constat est confirmé par D. Gile (2009) qui estime que deux phases s'y chevauchent quasi simultanément : la compréhension et la production des idées de l'orateur – qui ne sont pas celles de l'interprète⁸. La production langagière en interprétation présente par ailleurs une autre forme de complexité : elle s'effectue alors que sont en contact deux systèmes linguistiques distincts. En effet, l'expression en LC s'élabore sous la pression d'une interférence linguistique avec la LS (Tommola et Niemi, 1986 : 172). En outre, l'interprétation forme un ensemble complexe sur le plan cognitif, essentiellement en raison d'une conjonction de contraintes de temps, de mémoire, de traitement et de capacité à séparer la LS de la LC, c'est-à-dire à éviter les interférences linguistiques (Gile, 2001 a : 382-383).

⁸ L'interprétation simultanée est le processus de transfert interlinguistique du sens en temps réel (Seeber, 2011 : 187). Elle nécessite de la part de l'interprète qu'il s'engage simultanément dans une double tâche : compréhension de la LS et production de la LC. En termes de traitement cognitif, la combinaison en temps réel de ces deux tâches signifie qu'elles sont en concurrence l'une avec l'autre pour l'utilisation des ressources disponibles.

I.2.2.1 Les compétences du point de vue cognitif

L'interprétation opère un croisement entre langue, perception, psychologie humaine ainsi que plusieurs autres facteurs. Il peut de ce fait aboutir *in fine* à un nombre infini de variables (Dodds, 1989 : 18-19) et exiger des compétences à plusieurs niveaux : physique, psychologique, linguistique, cognitif, extralinguistique, etc. Chacune des sous-compétences mises en œuvre en interprétation a fait (et continue de faire) l'objet d'études en psychologie cognitive : la perception, l'écoute, la production, le raisonnement, la prise de décision, la résolution des problèmes, la mémoire et l'attention (*Ibid.*, 53). Les chercheurs non-interprètes, et en particulier les psycholinguistes, se sont intéressés à la cognition dans leur réflexion sur les compétences en interprétation. Frieda Goldman-Eisler (1972 : 70) et D. Gerver (1976 : 166) et Barbara Moser-Mercer *et al.* (1997 : 136-139), par exemple, mettent en exergue la diversité des tâches qu'accomplit l'interprète quasi simultanément : surveiller, stocker, répéter et décoder le discours de l'orateur perception (conditionnée par la langue et la variété utilisées par l'orateur) pendant qu'il enregistre et encode l'interprétation de ce discours.

Barbara Moser-Mercer *et al.* (1997 : 136-139) appréhendent la compétence selon deux axes principaux : le bilinguisme et le rôle de la mémoire en interprétation. Dans leur publication, elles notent que la situation de l'interprète est plus complexe que celle d'un simple locuteur bilingue. Le point clé pour l'interprète est en effet de veiller constamment aux questions liées à la langue. Il lui faut maintenir un niveau élevé de conscience ainsi qu'une conscience cognitive supérieure à la moyenne pour tout ce qui touche à ses langues de travail (voir aussi Albl-Mikasa, 2013 a : 20).

De son côté, Annette De Groot (2000) choisit de se concentrer sur les caractéristiques que présentent les compétences complexes nécessaires à la Traduction, ainsi que sur la formation qu'elles requièrent et la pertinence de leur automatiser. Elle met ainsi l'accent sur l'importance de l'automatisme. D'après elle, en Traduction, toute compétence pouvant être automatisée *doit le devenir* le plus vite possible, en fonction des ressources disponibles. A. De Groot donne comme exemple la compétence d'écoute du discours en LS qui, selon elle, constitue une composante importante dans la formation à la simultanée (*Ibid.*, 55). Si la compétence d'écoute se ramène à la compréhension du discours, comment faire pour la rendre automatique ? L'auteure exprime par-là son souhait de faire évoluer cette compétence de telle sorte qu'elle permette un traitement de l'information qui soit à la fois rapide et peu coûteux en capacité de traitement, étant entendu qu'on ne pourra jamais transformer la compréhension du

discours en un processus entièrement automatique. Sur ce point, D. Gile (1995 a : 96) souligne :

« De toute évidence, le processus d'analyse aboutissant à la compréhension du discours n'est pas automatique, ne serait-ce qu'en raison du fait qu'il fait intervenir le stockage d'informations en mémoire à court terme à des fins de comparaison avec les éléments stockés en mémoire à long terme, puis la prise de décisions interprétatives. Le fait que ce processus soit rapide et le plus souvent inconscient explique qu'il puisse être perçu comme 'spontané' et 'sans effort', mais il ne l'est pas au sens strict du terme ».

Certes la compétence appelle en premier lieu la connaissance des langues de travail actives et passives, mais elle ne saurait suffire à elle toute seule. Une connaissance approfondie de la culture des pays ou des régions concernés, des différences politiques, économiques, sociales et ethniques qui y prévalent, des structures administratives, de la vie communautaire, de la littérature et des arts l'est tout autant (Kalina, 2000 : 3)⁹. De même, Claude Namy (1978 : 25) affirme qu'une bonne interprétation n'est en aucun cas liée uniquement aux mots : les connaissances et la culture de l'orateur, ses intentions et motivations, mais aussi la connaissance qu'a l'interprète du sujet traité lors de la conférence ainsi que sa connaissance des auditeurs, de leurs motivations et de leurs intentions jouent également un rôle majeur dans la qualité de la prestation.

I.2.2.2 Les compétences telles qu'elles sont envisagées dans les études empiriques

Nombreuses sont les études empiriques qui abordent, ne serait-ce qu'indirectement, les compétences en interprétation. À titre d'exemple, dans leur étude qui porte sur dix interprètes jordaniens, S. Al-Salman et R. Al-Khanji (2002 : 608) constatent que l'interprétation est une activité difficile qui exige différents types de compétences à la fois linguistiques et extralinguistiques. Il faut à l'interprète une maîtrise de la langue active et une compréhension des langues passives, une culture générale solide, certaines qualités personnelles comme la faculté d'analyse et de synthèse, la capacité de retenir le sens et de s'adapter immédiatement au changement de sujet, aux différents orateurs et aux différentes situations. D'autres qualités s'y ajoutent telles que la bonne mémoire à court et à long terme et la capacité de

⁹ « (...) language being to a large extent the reflections of the speaker's 'thought-world' the interpreter must transcend language in order to apprehend the message in its plenitude. (...). Interpreting, therefore, is not merely transposing from one language to another. It is, rather, throwing a semantic bridge between two different cultures, two different 'thought-world' » (Namy, 1978 : 25).

concentration. Un don pour l'art oratoire et une certaine endurance physique constituent aussi des atouts importants.

L'étude de Delia Chiaro et Giuseppe Nocella, (2004) examine l'ordre des priorités en matière de critères linguistiques et extralinguistiques dans le cadre d'une enquête sur la qualité en interprétation auprès d'un échantillon de 286 interprètes (29 % d'hommes et 71 % de femmes) répartis sur cinq continents. Au regard de l'échantillon, cet ordre de priorité est le suivant :

- La cohérence du discours interprété par rapport au discours original, l'exhaustivité de l'information et la cohésion logique ressortent comme étant les trois critères les plus importants pour évaluer la qualité d'une interprétation.
- La maîtrise de la prosodie (*delivery*), la terminologie utilisée et la correction grammaticale viennent en deuxième lieu.
- Enfin, un style approprié, une voix agréable et un accent natif ont été considérés comme les critères les moins importants (*Ibid.*, 287).

Dans les résultats, les praticiens se montrent plutôt tolérants envers une terminologie potentiellement inappropriée et un éventuel manque de correction grammaticale dont pourrait faire preuve l'interprète. Outre les qualités déjà évoquées, l'aptitude à la concentration et la préparation des documents sont perçues comme étant des critères supplémentaires qui contribuent à la qualité de la production. La concentration est considérée comme étant de loin la fonction non linguistique la plus importante, car elle constitue l'effort *sine qua non* sur lequel reposent tous les autres efforts simultanés. La préparation des documents de conférence est également un élément nécessaire, même si elle arrive loin derrière la concentration (*Ibid.*, 289). La maîtrise de la langue joue de même un rôle, à la fois en termes de vitesse, de maîtrise vocale et d'absence d'hésitation, mais aussi en matière de structure et d'intonation (*Ibid.*, 290).

Les résultats de l'étude menée par D. Chiaro et G. Nocella mettent en évidence que les interprètes ne considèrent pas tous les critères en question comme étant d'importance égale, mais qu'ils ont des préférences marquées et sont, dans le cadre de leur travail, constamment amenés à réaliser des choix préférentiels susceptibles d'affecter la qualité de l'interprétation. Ces préférences devraient être prises en considération par les personnes impliquées dans l'amélioration des normes de travail qui s'appliquent aux interprètes et par les enseignants en interprétation (*Ibid.*, 291).

Prenons une dernière étude de terrain (entretiens avec des praticiens) sur les compétences en interprétation, rédigée par Michaela Albl-Mikasa et parue dans deux publications (2012 et 2013 a). L'auteure s'inspire de l'étude de S. Kalina (2006), qui considère que l'interprétation comporte différentes dimensions et subdivise les compétences de l'interprétation en fonction de quatre temps : pré-processus, péri-processus, processus en cours et post-processus. M. Albl-Mikasa (2012 : 61) ajoute à ce cadre la dimension « para-processus », parce que les dix interprètes avec qui elle s'est entretenue lui ont rapporté des questions liées au contexte, élément qui revêt une grande importance pour leur travail. Voyons de plus près ces catégories :

1. Les compétences dites *pré-processus* comprennent les éléments suivants : maîtrise à un haut niveau des langues de travail, gestion de la terminologie assistée par ordinateur, connaissance générale des différents domaines et préparation efficace permettant à l'interprète d'accéder facilement aux ressources pertinentes selon le sujet à interpréter.
2. Les compétences *péri-processus* : dialoguer avec le client, accepter les critiques des collègues, du client et des auditeurs, avoir le sens du travail en équipe et une attitude coopérative, savoir gérer sa position (entre vouloir communiquer et promouvoir activement la communication, savoir garder le silence) et ne pas exposer ses émotions ni ses opinions pendant l'interprétation.
3. Les compétences requises en cours de processus (*In-process skills*) comprennent des compétences de compréhension, de transfert et de production. L'idéal est que l'interprète comprenne parfaitement l'esprit du discours en LS. M. Albl-Mikasa évoque une compréhension « implicite » qui ne consiste pas simplement à apprendre par cœur des termes spécifiques à partir d'un glossaire, mais à comprendre ce que les concepts représentent. La compréhension englobe la compétence de « contextualisation », qui permet de mettre les choses en perspective et sous-tend l'anticipation et l'inférence qui, lors de l'interprétation, ne se limitent pas à deviner le verbe final d'une phrase ou à combler une éventuelle lacune dans les connaissances. Enfin, la compréhension comprend aussi une connaissance de l'anglais comme *lingua franca*. En effet, le nombre croissant de locuteurs non-anglophones est perçu comme un facteur aggravant pour les interprètes¹⁰. Le problème est souvent lié à la compréhension de cet anglais, qui rend les processus fondamentaux tels que l'anticipation

¹⁰ Voir aussi Ingrid Kurz & Elvira Basel (2009) et I. Kurz (2009). Ce problème a également été abordé par certains interprètes dans l'enquête numéro 2 de cette thèse.

plus difficiles (Albl-Mikasa, 2012 : 77). Quant à la compétence de transfert, elle comprend d'abord celle de simultanéité (écouter, transmettre, dire et contrôler simultanément ce qu'on entend), et, ensuite, la compétence de concentration disponible :

« A major transfer skill of the professional is to take capacity relief measures. This starts in the preparation phase of an assignment when auxiliary aids are worked out. With regards to transfer, consensus has it that routine and experience help more than anything else to approach the task with much more relaxedness, calm, and equanimity » (*Ibid.*, 79).

L'auteure, cependant, ne développe pas de vues relatives à la compétence de la mémoire de travail en interprétation. Tout aussi importantes pour la profession d'interprète sont les compétences mentales, c'est-à-dire la capacité de mémoire à court terme et la mémoire de travail (Moser-Mercer *et al.*, 1997 : 140-146). L'activité d'interprétation implique en fait la mémoire à court terme et la mémoire de travail, mais aussi la mémoire à long terme. Rappelons que la capacité de la mémoire de travail est limitée (Moser-Mercer *et al.*, 1997 : 140-146 ; voir aussi Gile, 2009) et que la capacité de se rappeler ce qui a été entendu une fois l'acte d'interprétation accompli l'est également. La mémoire à long terme fonctionne mieux lorsque les informations nouvelles peuvent s'intégrer facilement dans l'ensemble structuré des connaissances existantes de l'interprète. Elle fonctionne moins bien quand ces informations sont totalement nouvelles et ne peuvent être rattachées à de telles connaissances (Gile 1995 a : 89). Il se peut que cette diminution de la capacité de Mémoire à long terme (MLT) soit due au fait que, lors de l'interprétation, l'attention se voit partagée entre plusieurs activités simultanées¹¹. B. Moser-Mercer *et al.* (1997) rappellent que la pratique de l'interprétation n'améliore pas la MLT (mémoire à long terme) par contraste avec d'autres composantes telles que l'écoute, le partage de l'attention ou la rapidité de production qui, elles, s'en trouvent améliorées.

La production recouvre de nombreuses sous-compétences telles que la synchronicité (« *synchronicity* ») ou la modulation du décalage. Un long décalage entre production de l'orateur et celle de l'interprète a toujours été considéré chez l'interprète comme un signe de

¹¹ Sur la mémoire à long terme (LTM) et l'interprétation, Moser Mercer *et al.* (1997 : 145) précisent : « Simultaneous interpreters have thus been found to perform poorly in memory tasks concerning material that they have just translated. Apart from the idea of impingement on working memory, two other hypotheses can be formulated to account for reduced LTM abilities: the need to divide one's attention among many different concerning tasks may interfere with the normal activity of the central executive system of working memory. Second, since professional interpreters are exposed to a huge amount of (new) information daily, much of which is not particularly relevant to their personal lives, they might have unconsciously developed a strategy which allows them to censor all this redundant material ».

confiance en soi, de processus sous contrôle, de grande capacité de stockage et d'affranchissement de la nécessité de s'accrocher à l'orateur (Albl-Mikasa, 2012 : 80). Enfin, il est préférable de ne pas laisser l'auditeur remarquer un certain degré de stress, de fatigue ou toute autre forme de tension susceptible d'affecter la forme du discours de l'interprète.

4. Les compétences *post-processus* comprennent la mise à jour de la terminologie des glossaires sur la base des découvertes terminologiques nouvelles au cours de la conférence. L'interprète y contrôle la qualité de sa prestation, c'est-à-dire qu'il constate et se défait, de temps à autres, des mauvaises habitudes qui passent parfois inaperçues.
5. Les compétences *para-processus* : savoir nouer des relations dans le milieu professionnel et négocier avec le client, répondre à des normes professionnelles et s'assurer un développement de carrière continu.

L'auteure aborde le sujet de la compétence en interprétation de conférence dans un contexte précis : celui du monde occidental. Si des compétences sont à développer, ne faudrait-il pas interroger d'autres interprètes, travaillant avec d'autres combinaisons linguistiques, afin de valider (ou non) les constats effectués auprès des interprètes (travaillant entre l'allemand et l'anglais) déjà interviewés ? En outre, l'auteure n'a pas approfondi la compétence cognitive consistant à gérer les différents efforts qui sont produits simultanément pendant l'acte d'interprétation. D'autres problèmes, tels que l'interprétation entre deux langues de type « B » et « C », ne nécessitent-ils pas une étude approfondie permettant de faire la lumière sur ce dont l'interprète aurait besoin dans ce cas-là ? Certes, interpréter entre ces deux catégories de langues n'est pas possible selon les critères de l'AIIC ; mais sur le marché du travail, et notamment lors de réunions et d'ateliers, certains clients s'en soucient très peu. L'interprète se trouve ainsi obligé d'accepter parfois ce fait accompli (voir chapitre V).

I.2.3 Compétences en traduction et compétences en interprétation

Certains chercheurs estiment nécessaire d'avoir recours à la traduction écrite dans la phase de formation à l'interprétation (Longley, 1989 : 106).

Les premiers écrits portant sur l'interprétation de conférence mettaient l'accent sur la différence entre interprétation et traduction. J. Herbert (1952 : 6) considère que les métiers de traducteur et d'interprète sont radicalement différents et, dans une grande mesure, inconciliables. De même, Eva Paneth (1958 : 65) estime que l'interprétation simultanée diffère, dans sa nature, de la traduction, et que seul un enseignant conscient de cette différence

peut aider l'étudiant à délimiter la frontière entre les deux dès le début de la formation. Quelques décennies plus tard, Christoph Renfer (1992) pense pareillement que les compétences du traducteur et celles de l'interprète divergent considérablement. Le traducteur doit avoir une maîtrise approfondie de la LC ainsi qu'une compréhension profonde de la LS. De plus, il doit posséder l'accès à des sources d'informations pouvant l'aider à élargir ses connaissances spécifiques au domaine. Il lui faut également savoir gérer son temps pour pouvoir évaluer sa capacité de travail. Quant aux interprètes, le temps et l'espace sont pour eux deux facteurs très contraignants. En cabine, l'accès de l'interprète aux informations est très limité. Il peut obtenir de l'aide de la part de son collègue ou s'aider de la liste de termes dont il dispose, mais il doit compter essentiellement sur lui-même. Par ailleurs, le caractère rapide de la prise de décision et la gestion de crises sont deux composantes importantes dans la vie professionnelle de l'interprète (Renfer, 1992 : 174). D. Sawyer (2004 *b* : 219), estime également que la méthodologie ainsi que la pédagogie en matière de traduction diffèrent de celles de l'interprétation. Ces différences sont principalement attribuables aux différences en termes de processus activés dans le cadre du travail.

Cependant, C. Renfer (1992 : 174) estime que, malgré leurs différences, la traduction et l'interprétation sont néanmoins des activités interdépendantes, de sorte que l'interprétation peut se baser sur les compétences de la traduction. Avant lui, Gérard Ilg (1978 : 75) avait déjà effectué un pareil rapprochement entre la traduction et l'interprétation : « Ce que font les traducteurs, dans le cadre et à la cadence qui leur sont propres, l'interprète est censé le faire dans l'instant, mais avec une vaste gamme d'options et de liberté d'expression ». Pour D. Gile (2009 : 3), la différence entre interprétation et traduction est essentiellement liée à la charge cognitive que l'interprète affronte sous la pression du temps qui engendre des implications dans les différentes stratégies et les tactiques. Cette différence a été exagérée par certaines écoles, le plus souvent par des interprètes que par des traducteurs d'ailleurs, et pour des raisons souvent plus sociologiques que réellement opérationnelles ou pratiques. Cependant, les similarités entre ces deux activités sont fondamentales et méritent d'être soulignées. D. Gile (2005 *c*) considère cependant qu'interprétation et traduction méritent une formation distincte pour les raisons suivantes :

- **La maîtrise des langues passives** : le traducteur dispose de temps pour comprendre un texte écrit et résoudre ses difficultés de compréhension, grâce à la consultation de dictionnaires ou d'autres documents. L'interprète, en revanche, ayant affaire à un discours oral, a besoin de le comprendre mais n'a pas le temps de résoudre ces mêmes difficultés par la consultation de

documents, et il lui faut en outre être familier des différents accents et différents modèles d'intonation. Pour parvenir à une telle maîtrise de ses langues passives, il faut à l'interprète une pratique d'écoute, tandis que le traducteur doit développer la sienne par la lecture (*Ibid.*, 129).

- **La maîtrise de la langue active** : le traducteur est un rédacteur professionnel et ne saurait donc se dispenser de solides connaissances en grammaire ou de compétences stylistiques. Il dispose par ailleurs de temps pour se relire et se corriger. L'interprète n'est pas soumis au même degré à ces contraintes grammaticales et stylistiques, mais doit prendre ses décisions rapidement, tout en respectant les mots, la syntaxe et la prononciation, et sans retour en arrière possible (*Ibid.*, p. 130).
- **Les compétences cognitives** : la traduction n'exige pas d'effort particulier au niveau cognitif, alors que l'interprétation se caractérise à l'inverse par un niveau très élevé de charge cognitive, parce que le processus impliqué comprend plusieurs opérations qui doivent être menées en parallèle, ce qui consomme plus de capacité de traitement. La majorité des omissions et des erreurs en interprétation sont ainsi dues à une défaillance cognitive (*Ibid.*).

Par ailleurs, nous avons remarqué, lors de la préparation de cette thèse, que les chercheurs en interprétation renvoient très peu aux publications se rapportant à la traduction, notamment pour ce qui concerne la formation et l'acquisition des compétences. Or, si les différences dans les conditions de travail des traducteurs et interprètes exigent certes d'eux des compétences différenciées (mémorisation et prise de notes importantes pour les interprètes, et significativement moins pour les traducteurs, par exemple), la traduction et l'interprétation présentent cependant un certain nombre de caractéristiques communes (Schäffner, 2004 : 2) et mobilisent de nombreuses compétences partagées (Gile, 2009). Aussi serait-il bénéfique que ces deux disciplines puissent être appréhendées ensemble malgré leurs différences, d'autant plus qu'elles partagent toute une série de préoccupations sociologiques, épistémologiques, méthodologiques et institutionnelles, et qu'elles ne semblent pas être en concurrence (Gile, 2011 *a*, et 2004 : 10 ; Kalina, 2000). Évoquer dans notre thèse la traduction écrite se justifie par le fait que beaucoup d'orateurs en conférence préparent leurs discours à l'avance. Dans beaucoup de cas, l'interprète a donc à faire face à des textes rédigés au préalable. Qui plus est, durant sa formation d'interprète, l'étudiant devra s'entraîner en pratiquant la traduction à vue (exercice où l'on a toujours affaire à des textes écrits). Ajoutons enfin que beaucoup

d'interprètes (arabophones, pour ce qui nous concerne) travaillent aussi en tant que traducteurs (voir chapitres IV et V).

En résumé, la compétence linguistique est importante, mais, elle n'est pas la seule compétence nécessaire pour bien traduire (Ladmiral et Mériaud, 2005 : 34). En effet, les connaissances extralinguistiques (« bagage cognitif », selon la TIT), les compétences de transfert, de documentation et la compétence stratégique permettant de faire face à une difficulté quelconque sont tout aussi importantes que la compétence linguistique (Hurtado Albir, 2010 et Gile, 2009 : 8-9). Selon P. Longley (1989 : 105), le passage de la traduction vers l'interprétation ne dépend pas de la performance de l'étudiant pendant la phase de la traduction, mais du texte produit : celui-ci laisse en effet voir si cet étudiant manque à l'évidence (ou pas) de capacité à traduire oralement à la même vitesse que l'orateur, ce qui est une aptitude nécessaire à tout interprète de conférence. Cette capacité à traduire *oralement* dépend, nous semble-t-il, étroitement de l'ensemble des autres compétences que l'étudiant acquiert pendant sa formation à la traduction.

I.2.4 La compétence de préparation à l'interprétation

En traduction, la recherche terminologique et la recherche documentaire posent de véritables problèmes (Seleskovitch, 1984 : 9). D. Gile (2005 : 10) estime que dans l'enseignement universitaire de la traduction reçu lors de l'apprentissage des langues étrangères, on insiste sur la connaissance des langues plutôt que sur la connaissance des domaines et des thèmes abordés dans les textes donnés à traduire. On y néglige la recherche d'informations *ad hoc*, qui représente pourtant une partie importante du travail à fournir si l'on veut pouvoir produire une traduction de bonne qualité (*Ibid.*, 5).

La préparation, phase importante en interprétation, consiste à effectuer une recherche documentaire approfondie en fonction du thème qui sera abordé lors de la conférence. D. Gile (1995 a : 126-127) fait tout d'abord la distinction entre la « préparation thématique », qui renvoie aux idées et aux concepts spécifiques à la conférence avec lesquels il convient de se familiariser à l'avance, et la « préparation terminologique », qui renvoie aux termes recouvrant ces mêmes notions et à leurs équivalents en LC. Il distingue également la « préparation continue », qui relève de la culture générale de l'interprète (portant sur l'actualité sociale, économique, politique, technologique et scientifique), et « la préparation *ad hoc* », qui repose sur l'étude de textes en lien direct avec la conférence en question

(consultation de l'ordre du jour, du programme, des résumés, collecte d'informations relatives aux participants, etc.). La préparation *ad hoc* s'organise en trois temps :

1. Préparation avant la conférence : l'interprète dispose d'un certain temps pour se documenter ;
2. Préparation de dernière minute : l'interprète, lors de la conférence, reçoit des documents et a la possibilité d'interroger des spécialistes ;
3. Préparation en cours de conférence : l'interprète utilise les interventions déjà entendues pour préparer d'autres interventions.

Théoriquement, au moment du recrutement, le client est censé fournir à l'interprète des informations (ordre du jour, renseignements relatifs aux orateurs, discours préparés à l'avance, etc.). Cependant, nous verrons plus loin qu'au cours de cette phase, certaines difficultés peuvent potentiellement générer des effets négatifs sur la qualité de l'interprétation de conférence.

I.3 La question de la directionnalité en interprétation de conférence

La directionnalité en interprétation de conférence fait référence à la direction dans laquelle se déroule l'interprétation : vers la langue « A » ou vers la langue « B ». Si nous évoquons cette notion dans notre thèse, c'est que l'étudiant et l'interprète professionnel arabophones se voient dans l'obligation d'interpréter aussi bien vers leur langue « A » que vers leur langue « B », voire une langue « C » (davantage de détails sur cette question seront fournis aux chapitres IV et V). Selon l'AIIC et la TIT, *en théorie* l'interprète ne devrait pas traduire vers sa langue « B » (du moins, lorsqu'il travaille en simultanée), mais bien souvent les interprètes ayant l'arabe ou le chinois en « A » se trouvent contraints de le faire (Li, 2001). De plus, le sujet de la directionnalité est révélateur, car il aide à éclaircir les spécificités que présente l'arabe par rapport aux langues européennes, en situation d'interprétation de conférence.

Karla Déjean le Féal (1998 : 41) souligne le désaccord existant entre théoriciens, enseignants et praticiens au sujet de certains thèmes relatifs à l'interprétation simultanée, dont la question de savoir si l'on doit ou non encourager l'interprétation vers la langue « B ». (Seleskovitch, 1968 ; Seleskovitch et Lederer, 2002 ; Pinhas, 1972 ; Gerver, 1976 et Gile, 2009 et 2005 *d*).

Une quinzaine d'années plus tôt, D. Gile (1984 *c* : 44) posait déjà la question autrement : quelles sont les véritables différences entre le travail vers le « A » et le « B » ? Pour lui (2005 *d* : 18), la disponibilité linguistique, et notamment lexicale, constitue un facteur important dans l'évaluation de l'opportunité que représente ou non l'interprétation vers une

langue « B ». L'essentiel d'après lui étant que chacun, selon son expérience, est susceptible d'avoir dans certains domaines une disponibilité linguistique (notamment lexicale, terminologique et phraséologique) supérieure en langue « B » à celle dont il/elle dispose en langue « A ».

En tout état de cause, dans les programmes de formation à l'interprétation, même quand on n'enseigne pas la simultanée vers la langue « B », on enseigne au moins la consécutive vers le « B ». En dépit des réticences de principe de certains auteurs, on reconnaît de plus en plus ouvertement que l'interprétation vers la langue « B » est extrêmement répandue, même au sein des organisations internationales qui, en principe, préconisent de se limiter à la seule interprétation vers la langue « A ».

I.4 La formation à l'interprétation de conférence

Dans cette section, nous identifierons les difficultés, notamment linguistiques, pouvant avoir un impact négatif sur la qualité de l'apprentissage des étudiants et sur leur vie professionnelle future. En nous référant à un certain nombre d'études, notamment empiriques, nous évoquerons la notion d'aptitude, les critères d'admission et d'évaluation de la compétence, les programmes de formation et les modalités d'examen. Il s'agit d'en montrer l'évolution au fil du temps et de mettre en exergue les convergences et les divergences entre les études mentionnées afin de mieux comprendre en quoi les opinions des spécialistes diffèrent.

I.4.1 La pédagogie dans la recherche en interprétation de conférence

De nombreux chercheurs estiment que la formation des étudiants constitue un thème majeur dans le domaine de la recherche en interprétation de conférence. D. Gile (1995 *a* : 167-183 et 2009 : 1), par exemple, pense que la formation est un sujet *central* dans les publications sur la Traduction et qu'elle constitue la principale application de toutes les recherches menées sur l'interprétation (voir aussi Sawyer, 2004 *b* : 217 et Pöchhacker, 2010 : 170)¹².

Il serait difficile de préciser à quand remontent les premières écrits sur la pédagogie de l'interprétation (Sawyer, 2004 *a* : 19), mais nous pouvons affirmer que l'intérêt que portent

¹² « One of the foremost topics in Interpreting Studies past and present is training, and many researchers have conceived their work as serving to advance the standards and practices of interpreter education ».

les chercheurs à l'enseignement de l'interprétation n'est pas récent, surtout en Europe¹³ : dès le début de la deuxième moitié du XX^e siècle, des ouvrages ont en effet été consacrés à l'enseignement de l'interprétation (consécutive et simultanée). Citons, par exemple, les œuvres de Jean Herbert (1952), Jean-François Rozan (1956) et Henri Van Hoof (1962). Ces textes sont de nature didactique, pratique et normative. Les auteurs étaient des praticiens et des enseignants, mais pas des chercheurs (voir aussi Gile, 1995 *a* : 31-32). Quelques années plus tard, les actes d'un colloque organisé à Paris en 1965 par l'AIIC abordent des questions profondes telles que les raisons et les enjeux de la formation, l'aptitude, l'admission, les méthodes d'enseignement et le contenu des cours (Mackintosh, 1999 : 71).

Monique Caminade (1995 : 248) considère que la formation des Traducteurs a pris un véritable essor en tant que sujet de recherche à partir du milieu des années 1980, avec des ouvrages tels que *Pédagogie raisonnée de l'interprétation* de D. Seleskovitch et M. Lederer (1989 [2^e éd. 2002]), qui est une référence importante en la matière. Ce livre décrit les principes et les méthodes sur lesquels il convient de fonder la formation des interprètes de conférence (*Ibid.*, 13). À souligner également, le livre édité par Laura Gran et John Dodds (1989) que D. Gile (2005 *b* : 258-259)¹⁴ considère comme une étape importante dans l'histoire de la recherche en interprétation de conférence. Parmi les ouvrages consacrés à la formation à l'interprétation, nous pouvons citer aussi ceux de D. Sawyer (2004 *a*), D. Gile (1995 *a*, 2009) et Robin Setton et Andrew Dawrant (2016), qui se donnent pour but d'améliorer les méthodes d'enseignement de l'interprétation. Il existe enfin un grand nombre d'articles, de mémoires et de thèses portant sur ce même sujet.

En outre, la majorité des auteurs de textes sur l'interprétation sont enseignants, et donc intéressés par les aspects éducatifs. La rédaction de textes substantiels sur ce thème s'effectue parfois sans que n'y soient introduits d'éléments de théorie ou de recherche, d'où une certaine facilité dans la production (Gile, 1995 *a* : 168). F. Pöchhacker (2004 : 177) constate que la majorité des chercheurs en interprétation sont impliqués dans la formation à cette même discipline, en tant qu'enseignants ou doctorants, et que de nombreuses études ont été réalisées

¹³ Ce n'est pas le cas dans d'autres régions du monde. À titre d'exemple, le premier volume chinois consacré exclusivement à des études d'interprétation est paru en 2002 seulement (Liu, 2005 : 147). La plupart des textes publiés entrent dans la catégorie des manuels du « comment » interpréter et ont été rédigés par des formateurs d'interprètes (p. 148). En arabe, nous avons recensé seulement deux livres consacrés uniquement à l'interprétation de conférence : celui de Rachida Bsafi (2003) que nous n'avons pas pu consulter, et celui de Hisham Alkhozali (2004), qui est une étude purement descriptive du métier d'interprète. La question de la formation n'y est pas abordée. Quant au livre de Mustapha Taibi (2011), il est, selon ses propres termes, le premier livre écrit en arabe sur la communauté des interprètes et traducteurs de service public.

¹⁴ Le chapitre 10 du livre de D. Gile (1995 *b*), consacré au recensement des ouvrages sur l'enseignement de la traduction et de l'interprétation ainsi qu'aux centres de recherche, ne figure plus dans la nouvelle édition (2009).